



Tapage diurne et nocturne.....

Par **adgnot olivier**, le **22/01/2008** à **21:36**

bonjour,

je suis locataire dans un hlm a poissy et j habite au 7e etage mais voisin du dessus surtout leur enfant n arrete pas de taper et de courir du matin au soir.

quand je vous dis du matin au soir c est de 7 heure a plus de 22h30.

ce qui nous agaces et qui empeche mes filles de dormir alors quelles ont ecole le lendemain.

je n est rien contre les enfants mais je fais en sorte que les mienes ne cours pas et ne sautes pas depuis qu elles ont l age de marcher.

de plus ma femme est nourices (elle gardes 3 enfants) dont 2 marchent et pareilt ont fait en sorte qu elle respecte les voisin du desous.

j ai deja eu des mots avec mes voisin du dessus mais rien y fait

alors avant que je porte plainte dites moi ce que je peut faire

d avance merci

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **23/01/2008** à **09:33**

Bonjour,

Vous pouvez contacter votre office HLM pour qu'il engage une médiation ou rappelle à l'ordre votre voisin.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY

www.etcheverry-avocat.com